

## CONSEIL DE DÉPARTEMENT DE L'IRES Du 14 septembre 2022

Marseille, le 28 septembre 2022

Étaient présents :

**Administrateur provisoire de l'IRES**, PR Maths AMU (Président du conseil de département) : GUES Olivier

**Directeur du département d'Informatique et Interactions** : HABET Djamal

**Inspectrice de l'Éducation Nationale (IA-IPR) Maths** : FAUCHON Magali

**Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IA-IPR) Maths-Sciences** : DIANA Ludovic et PARIAUD Pierre

**Représentante de l'enseignement supérieur**, MCF Physique (AMU) : SALANÇON Evelyne

**Représentant de l'enseignement supérieur** (MCF ESAIP) : BOSCO Mickaël

**Représentante de l'enseignement supérieur** (PRAG Maths AMU) : BROGLIO Annie

**Représentante de l'enseignement secondaire**, professeure maths (Collège) : NENY Florence

**Représentant de l'enseignement secondaire**, professeur maths-sciences (Lycée professionnel) : MOUSSAVOU François

**Représentante du personnel de l'IRES** : BIRBA Stéphanie

**Personnel administratif IRES, invitée** : CANIPAROLI Nathalie

Début de séance : 16h00

Séance présidée par Olivier GUÈS

### Ordre du jour

1. Règlement intérieur du département IRES ;
2. Validation des groupes de travail.

Le 19 juillet 2022, l'IREM d'Aix-Marseille, service commun d'Aix Marseille université, a été intégré à l'UFR Sciences d'AMU en tant que département et sous la dénomination « IRES ». Le nouveau règlement intérieur sera présenté à l'Assemblée générale de l'IRES le 5 octobre 2022 et sera voté en conseil d'UFR le 21 octobre 2022.

En novembre/décembre, auront lieu les élections du nouveau conseil de département.

## 1. Règlement intérieur du département IRES

Les articles 5 ; 6 alinéas 1 et 4 ; 9 ;10 ;11 ;13 sont modifiés.

RI annexé à ce CR.

## 2. Validation des groupes de travail

M. DIANA demande à ce que le cahier des charges et le compte-rendu de l'année N-1 (objectifs, productions, actions de formation...) des groupes figurent dans les pages internet des groupes de travail.

Groupe 1<sup>er</sup> degré : Responsable du groupe Fayçal Benoit Cheik Ali

Groupe déjà existant mais qui s'intègre cette année à l'IRES. Le groupe présentera son cahier des charges à la prochaine AG.

Tous les groupes de travail de l'IRES sont validés, à savoir :

- ✚ 1<sup>er</sup> degré ;
- ✚ PION ;
- ✚ Dualité onde-corpuscule ;
- ✚ Smartphonique ;
- ✚ Lycée professionnel/Lycée technologique ;
- ✚ Enseignement de l'informatique ;
- ✚ Math et élèves à besoins particuliers ;
- ✚ Collège ;
- ✚ Didactique ;
- ✚ Interdisciplinaire ;
- ✚ Vulgarisation ;
- ✚ Histoire des mathématiques.

En ce qui concerne l'enveloppe des heures BOPA/DGESCO, APN, il est important de prévenir les responsables de groupe à l'avance de l'enveloppe générale afin de prévoir, en début d'année scolaire, la répartition du nombre d'heures alloués à chaque groupe qui répartira cette enveloppe entre les membres de ce même groupe. Mais cela reste à discuter.

Le nombre de groupes, la liste des animateurs et le nombre de réunions doivent être prévus dès le mois d'avril lors de la constitution du PAF (Plan Académique de Formation) pour l'année scolaire suivante.

Les enseignants en congé de formation ne peuvent bénéficier d'OM pour les CII et les groupes de travail.

Implantation de l'EAFIC (École Académique de la Formation Continue) dans l'Académie d'Aix-Marseille remplaçant la DAFIP. Les écoles académiques de la formation continue (EAFIC) permettent à chacun de participer à la construction de son parcours de formation et ainsi, d'être davantage acteur de son parcours professionnel.

En 2022/2023, le Plan Académique de Formation n'existera plus sous sa forme actuelle mais se présentera sous forme de :

- Formations au fil de l'eau (campagne sous forme de parcours, approche par compétences) ;
- Formations de proximité et ponctuelles (1besoin = 1 formation) ;
- Travailler sur des formations avec des communautés apprenantes tels que les labos-maths en lien avec l'IRES

Plus d'information sur :

[https://www.education.gouv.fr/les-ecoles-academiques-de-la-formation-continue-eafc-des-  
formations-au-plus-pres-des-besoins-et-de-l-340541](https://www.education.gouv.fr/les-ecoles-academiques-de-la-formation-continue-eafc-des-formations-au-plus-pres-des-besoins-et-de-l-340541)